

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 9 décembre 2020 à 9 h 37 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et Ray Khalil ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif, tous via l'application Teams;

sont aussi présents:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général, via l'application Teams;
Me Valérie Tremblay, greffière, via l'application Teams.

CE-20201209-3891

APPROBATION - INDEMNITÉ ADDITIONNELLE - LOT 6 259 970

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le versement d'une indemnité additionnelle au montant de 1 500 \$ concernant l'acquisition du lot 6 259 970 (anciennement lot P.1 637 465) du cadastre du Québec, nécessaire pour l'élargissement du boulevard Notre-Dame, dans le cadre de la revitalisation du secteur Val-Martin, le tout selon les termes et conditions mentionnés à l'ajout d'indemnité.

(CT:1623643)
(SD-2020-4591)

CE-20201209-3892

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 1 500 \$ prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12555-F pour défrayer l'indemnité additionnelle concernant l'acquisition du lot 6 259 970 (anciennement lot P.1 637 465) du cadastre du Québec, nécessaire pour l'élargissement du boulevard Notre-Dame, dans le cadre de la revitalisation du secteur Val-Martin;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1623643)
(SD-2020-4591)

CE-20201209-3893

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12555-F - LOT 6 259 970

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12555-F, un montant de 1 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, pour le versement d'une indemnité additionnelle concernant l'acquisition du lot 6 259 970 (anciennement lot P. 1 637 465) du cadastre du Québec, situé au 3619, boulevard Notre-Dame, nécessaire pour l'élargissement du boulevard Notre-Dame, dans le cadre de la revitalisation du secteur Val-Martin.

(CT:1623643)
(SD-2020-4591)

Les discussions sur le point 22-1 de l'ordre du jour sont reportées à la fin de la présente séance.

CE-20201209-3894

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PRÉPOSÉ SYSTÈMES ET INFORMATION - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 49762, pour une période de 104 semaines, au poste de préposé systèmes et information au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2020-4926)

CE-20201209-3895

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant ledit Service, soit:

la création d'un poste cadre permanent de coordonnateur gestion de l'invalidité, classe 3, au salaire annuel de 72 880,95 \$, avec un seuil d'engagement de 58 305,21 \$;

code budgétaire: 27101-161203-111120;

de promouvoir l'employé numéro 50683 du poste d'agent administration, au salaire annuel de 40 432,77 \$ (échelon 3), au poste de coordonnateur gestion de l'invalidité, classe 3, au salaire annuel de 58 305,21 \$ (échelon 1) avec une période de probation de 6 mois. L'employé numéro 50683 bénéficiera de 4 semaines de vacances chômées et payées à partir du 1er janvier 2021, et ce, jusqu'à ce que le recueil de conditions de travail du personnel cadre s'applique;



du code budgétaire: 25101-141100-111130;

au code budgétaire: 27101-161203-111120;

les réaménagements budgétaires pouvant découler des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-5210)

CE-20201209-3896

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE
COMMUNICATIONS STRATÉGIQUES -
COMMUNICATIONS ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52444, pour une période de 57 semaines, au poste de responsable communications stratégiques au Service des communications et du marketing, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2020-5393)

CE-20201209-3897

PROMOTION - CHEF DE DIVISION ANALYSE SOLUTIONS
D'AFFAIRES ET ASSURANCE QUALITÉ TI - INNOVATION
ET TECHNOLOGIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 46758, engagé au poste de conseiller aux solutions d'affaires TI au poste de chef de division analyse solutions d'affaires et assurance qualité TI au Service de l'innovation et des technologies, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2020-5425)

CE-20201209-3898

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la modification, au 16 décembre 2020, du poste cadre titularisé de responsable unité mesures d'urgence, classe 2, au salaire annuel de 65 363,69 \$ avec un seuil d'engagement de 52 291,18 \$, en un poste Alliance de responsable unité mesures d'urgence à décrire et



à évaluer, temporairement au salaire annuel de 65 363,69 \$;

du code budgétaire: 40904-231100-111120;

au code budgétaire: 40904-231100-111150;

la réaffectation, au 16 décembre 2020, de l'employé numéro 44538 du poste cadre de responsable unité mesures d'urgence au salaire annuel de 65 363,69 \$ (échelon 7) au poste Alliance de responsable unité mesures d'urgence à décrire et à évaluer, temporairement au salaire annuel de 65 363,69 \$;

du code budgétaire: 40904-231100-111120;

au code budgétaire: 40904-231100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la présente recommandation;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2020-5521)

À 11 h 55, la séance est suspendue.

À 13 h 31, tous les membres présents ayant réintégré leur siège, la séance se poursuit.

CE-20201209-3899

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12781

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement L-12781 modifiant le Règlement L-12711 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat de couches réutilisables.

(SD-2020-4224)

CE-20201209-3900

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12781

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12781 modifiant le Règlement L-12711 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat de couches réutilisables.

(SD-2020-4224)



CE-20201209-3901

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-12781**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement L-12781 modifiant le Règlement L-12711 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat de couches réutilisables.

(SD-2020-4224)

À 14 h 56, tous les points ayant été considérés, M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière